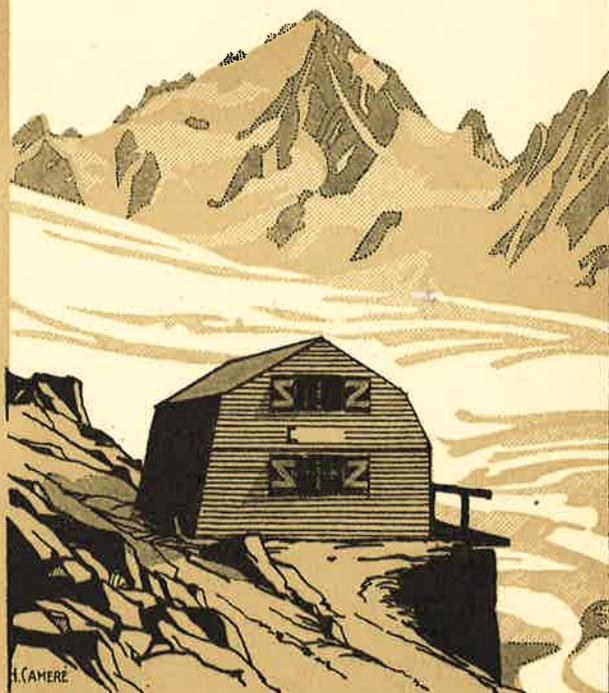


CLUB ALPIN FRANÇAIS

SECTION DE PARIS
ET SKI CLUB ALPIN PARISIEN
7 RUE DE LA BOËTIE. PARIS. 8^E



BULLETIN TRIMESTRIEL

JANVIER 1936

Prix : 2 Francs

N° 9

Paiement de la cotisation 1936

Le Trésorier prie instamment ses collègues d'acquitter leur cotisation 1936 avant le 31 janvier.

Le paiement doit être fait de préférence par virement ou chèque postal (compte Paris 1868), sinon par chèque barré payable à Paris. Il peut encore être reçu au Siège social, de 9 h. 30 à midi et de 14 heures à 17 heures au plus tard.

Les membres du Ski Club Alpin Parisien sont priés d'ajouter leur cotisation, soit 12 francs, à celle de la Section.

MEMBRES PAR CATÉGORIE		Montant total de la cotisation (timbres-quittances et poste pour retour compris)
Membres Français ou Titulaires		
T.	Membres ordinaires	56. »
T. H.	— habitant hors de France (poste comprise) . . .	67. »
D	Femmes de membres titulaires	25.25
D. M	— — — âgées de moins de 25 ans	20.25
M.	Membres âgés de moins de 25 ans	35.75
M. H.	— — habitant hors de France	46.75
M. s. M.	— — ne recevant pas « La Montagne »	20.75
A. S.	Membres faisant partie d'une autre section à laquelle ils paient la cotisation centrale	20.75
Dans cette catégorie : D. A. S., 15.75; M. A. S., 10.75		
Membres Etrangers ou Associés		
E. F.	Etrangers habitant la France	56. »
E. H.	— — hors de France (poste comprise)	67. »
D. E.	Femmes de membres étrangers	25.25
Etrangers âgés de moins de 25 ans :		
M. E. F.	1° habitant la France	35.75
M. E. H.	2° habitant hors de France	46.75
M. E. s. M.	3° ne recevant pas « La Montagne »	21.75
Membres du Ski Club Alpin Parisien ou S. C. A. P.		
	Cotisation unique	12. »

OBSERVATIONS IMPORTANTES

1° Donner très lisiblement ses nom, prénom et adresse sans oublier le numéro du carnet de sociétaire.

2° En cas de changement d'adresse, préciser cette modification et ajouter 1 franc au montant de la cotisation.

3° A défaut de démission signifiée avant le 31 Décembre, la cotisation de l'année suivante est due intégralement. (Art. 34 des statuts.)

4° Adresser la correspondance à : **Section de Paris** du Club Alpin Français, 7 rue La Boétie, Paris, 8°.

Toute demande de renseignements doit être accompagnée d'un timbre pour la réponse

N° 9

Janvier 1936

3^e année

BULLETIN TRIMESTRIEL

de la Section de Paris du Club Alpin Français
et du Ski Club Alpin Parisien
7, Rue La Boétie, 7 — PARIS-8°

Téléphone : Anjou 54-45

Ski Club Alpin Parisien

Calendrier général des courses collectives à skis

Hiver 1935-1936

MOIS DE FÉVRIER

a) Une semaine en République d'Andorre.

Du 31 janvier au 10 février.

Commissaire : M. MARAUT.

b) A Chamonix :

A l'occasion du Mardi Gras, du 21 février au 3 mars, dans une station magnifiquement équipée grâce aux nouvelles pistes de descente.

Prix forfaitaire approximatif : 650 fr.

Commissaire : M. GABRIELLI.

c) A l'occasion des Jeux Olympiques d'hiver à Garmisch Partenkirchen :

Voyage collectif, renseignements communiqués au Club ultérieurement.

MOIS DE MARS

a) Du 29 février au 15 mars : Autriche-Suisse. Du Vorarlberg à la Parsenn (Davos).

Commissaires : MM. TERRASSE et HOLUB.

Prix forfaitaire : 1^{er} groupe 1.395 fr.
2^e groupe 935 fr.
3^e groupe 885 fr.

b) **Au Lac de Tignes** (altitude 2.085 m.)

Du 6 mars au 16 mars.
Commissaire : M. RUFFIN.
Prix forfaitaire approximatif : 650 fr.

CHAQUE SEMAINE

Séjour d'une semaine organisé dans les deux grandes stations françaises de Megève et de Morzine.

DE PAQUES A LA PENTECOTE sans interruption

Nos écoles de ski de Glacier seront ouvertes :
Au refuge d'Argentière; au Pavillon de Lognan; au Chalet de Trelatête; au Refuge de Leschaux.

SORTIES COLLECTIVES

Week ends : Chaque semaine, le **vendredi** et le **samedi**, des sorties seront organisées. Le programme détaillé en sera donné 10 jours à l'avance par affichage dans le hall du S. C. A. P. Le dernier délai d'inscription sera fixé au jeudi soir précédant le départ.

La faculté est laissée aux Commissaires de changer la destination prévue d'après les renseignements d'enneigement de dernière heure.

Week ends de 48 heures :

Dates	Destinations	Commissaires
Décembre 15	Col de Voza	M. GABRIELLI
Janvier 19	Saint-Bon	M. PLAILLY
» 26	Vosges	M. TERRASSE
Février 2	Valloire	M. DE CONYNGK
» 9	Grand Mont d'Arèches	M. CLÉMENT
» 16	Jura	M. FRANÇOIS
» 23	République d'Andore (4 j.)	M. PLAILLY
Mars 1 ^{er}	Hospice du Petit-Saint-Bernard. Redoute Ruinée	M. MARAUT
» 8	La Clusaz	M. DALMAIS
» 15	Valloire	M. LARIGALDI
» 22	Région de Grenoble	M. DE CONYNGK
» 29	Etendard	M. MARAUT
	Fontcouverte-La-Taussuire	M. TERRASSE
	Huez - Dôme des Petites Rousses	M. CLÉMENT

Les demandes de renseignements devront être adressées au nom des organisateurs de chaque course au siège social.

De plus, tous les jeudis, à 21 heures, les commissaires de course se tiennent à la disposition de leurs camarades pour leur donner tous les renseignements utiles au sujet des voyages organisés.

Le Secrétaire général du S. C. A. P.

1^{er} et 2 février 1936

**WEEK END DANS LES VOSGES
EN AUTORAIL SPÉCIAL**

Commissaire : M. Henri GODDE

La Section de Paris et le S. C. A. P., en accord avec le réseau des chemins de fer de l'Est, ont pris l'heureuse initiative d'organiser pour la première fois pour leurs membres skieurs, les 1^{er}-2 février 1936, un week end de 24 heures dans les Vosges, avec transport des voyageurs par autorail à marche rapide. Nul doute que cette formule, appelée au plus brillant avenir puisqu'elle permet d'éviter les nuits en chemin de fer, ne remporte auprès des skieurs parisiens le plus grand succès.

Le nombre des participants étant limité à 60, les inscriptions devront être adressées le plus tôt possible au secrétariat de la Section de Paris.

PROGRAMME DU VOYAGE

Samedi 1^{er} février : Rendez-vous gare de l'Est (guichets grandes lignes) à 16 h. 20. Départ à 16 h. 41. Arrivée à Gérardmer à 22 h. 47. Dîner tiré des sacs au cours du trajet. Coucher à l'hôtel à Gérardmer.

Dimanche 2 février : Petit déjeuner à l'hôtel; départ en car à 6 h. 30 pour la Schlucht (7 h. 30).

Différentes excursions facultatives seront organisées : Les Hautes Chaumes, Lac Blanc ou Le Hohneck-Schissroth, Fischbodle-Tagweidle, Retournermer-Longemer. Possibilité de déjeuner à l'hôtel de Hohneck.

Retour à Gérardmer en ski ou en car de la Schlucht.
Dîner facultatif à l'hôtel à Gérardmer. Départ 18 h. 43. Paris à 0 h. 34.

Prix approximatif du voyage en autorail : 96 fr., car et hôtel en sus.

Préciser, en s'inscrivant, si l'on désire coucher à l'hôtel et prendre les repas de dimanche midi au Hohneck et de dimanche soir à Gérardmer.

Verser à l'inscription la somme de 100 francs.
En cas d'enneigement insuffisant, l'excursion serait annulée. Se renseigner le vendredi soir au siège.

II Novembre 1935

Un grand désir mêlé d'un très petit espoir

PREMIER CONTACT

— Un grand désir de faire du ski — un très petit espoir de trouver de la neige

réunissaient 27 skieurs du S. C. A. P. en gare de Saint-Jean-de-Maurienne, le 10 novembre au matin.

Quoique ne nous connaissant pas ou à peine, il y a quelques heures, nous voici maintenant des camarades. Les Alpinistes, les Skieurs ont ceci de très bien, c'est qu'entre eux naissent rapidement des sentiments de cordialité, de solidarité, comme chez tous ceux qui vivent des mêmes émotions et des mêmes épreuves.

L'auto nous dépose quelques cents mètres au-dessus de Pierre-Aiguë, et la montée, skis sur l'épaule, commence pour le refuge de l'Eau d'Olle (ou de Braman).

Après le déjeuner sur les pentes de la Cime de l'Est, derrière le refuge, nous reprenons contact avec la neige et les skis — alors recommence les exercices de chasse-neige, stemm bogem, stemm christiania, les chutes et les éternels conseils qu'on croyait avoir oubliés :

— Les genoux pliés !

— Le poids du corps à l'extérieur !, etc.

L'un est content de n'avoir pas perdu son style, l'autre d'avoir conservé sa vitesse.

★★

J'entends respirer doucement près de moi.

— Ai-je dormi ?

Quelqu'un peut donc dormir ici ?

Je ne peux le croire tellement nous sommes mal couchés.

Hier, on comptait 75 skieurs.

Il a neigé toute la nuit. Le premier qui sort du refuge

s'enfonce presque jusqu'au ventre, il revient annonçant, perspective amère, qu'aucune ascension ne sera possible.

On discute.

Adieu l'Etendard et le Grand Sauvage.

Il nous reste seulement l'espérance d'une belle descente sur le col de la Croix de Fer.

★★

La neige tombe très dense. Tous ces flocons, soutenus par des millions d'ailes, tourbillonnent, fouettent le visage — tumulte lourd et léger à la fois — et les 27 S. C. A. P. se mettent en route.

Nous allons avec précautions — aucune visibilité — pour éviter de nous séparer, la sage amie « Dame Prudence » a mis deux des plus charmants et dévoués camarades à l'arrière de la troupe pour surveiller les retardataires.

Ayant farté « à bloc », nous glissons sur cette fragile cohésion jusqu'à Saint-Sorlin. Nous sommes tout blancs, la neige voltige toujours en flocons serrés. C'est maintenant l'hiver.

Nous attendions cette première sortie avec impatience et nous revenons joyeux, ayant eu de la neige à satiété. La saison de ski 1936 a commencé pour nous sous d'heureux auspices.

YVONNE LACROIX.

Ascensions collectives de plus de 3.000 mètres

La Section de Paris organise depuis 1898 des voyages de quatre jours à l'occasion des congés de la Pentecôte et de la Toussaint.

Cette année ont été réussies à la Pentecôte les ascensions du Monte-Léone (3.557 m.), du Rauthorn (3.269 m.) et du Wasenhorn (3.233 m.), et, à la Toussaint, les ascensions de Chamoissière (3.029 m.), du Pic de l'Argentière (3.240 m.) et du Roc Noir de Combeynot (3.117 m.).

Le Commissaire a fêté, au cours de ce dernier voyage, l'ascension du cent-cinquantième sommet de plus de 3.000 mètres qu'il conduisait en excursion collective.

Chorale

11 heures du soir. Place du Châtelet. Un groupe de personnes animées qui viennent de consommer un excellent café noir, voire un bock, un citron pressé, s'échappe par les portes tournantes de la Brasserie Dreher. Ce sont des C. A. F. Cachée dans un salon voisin, nous avons pu recueillir leurs propos. Ce sont des emballés de la montagne, du ski, des rochassiers de Bleau, des marcheurs du dimanche... et cependant, il ne s'agit pas d'organiser quelque nouvelle collective. Plein de vie et d'entrain, le Club Alpin voit fonctionner régulièrement une nouvelle création... sa Chorale.

Ne vous est-il jamais arrivé, dans un refuge de haute montagne, de surprendre une de ces scènes où, garçons solides et filles courageuses revenant d'une belle course, se mettent tous à chanter avec plaisir. Ils sont assis par terre, près du poêle, sur les tables, sur les bancs, quelques-uns déjà étendus sur leur paille, le regard lointain. L'un d'eux promène ses lèvres sur un harmonica. Il règne alors une saine atmosphère de camaraderie. Plus de soucis, plus de distinction; ils sont tous des frères : ils chantent. En Suisse, en Autriche, dans le fameux Tyrol, partout vous verrez des hommes aux prises avec les difficultés de la vie qui, une fois arrivés en montagne, oublient tout et chantent comme des bienheureux. N'est-ce pas le chant qui développe la camaraderie et qui exprime la joie de vivre ?

C'est ce que notre cher fondateur a voulu réaliser à Paris : j'ai parlé d'un de nos animateurs les plus réputés, notre sympathique ami Henri Godde. Sans doute, nos fidèles choristes ne sont pas tous des vedettes d'opéras, des Caruso, des Germaine Lubin; mais il n'y a pas besoin de posséder une voix exceptionnelle et des connaissances musicales approfondies pour faire partie de notre Chorale : chacun fait tout ce qu'il peut et y met tout son cœur. Nous ne nous réunissons pas tous les

quinze jours pour parler de la pluie et du beau temps, mais avec la volonté de vous présenter quelque jour une belle Chorale.

Nous aimons les montagnes et la grande nature et tâchons de mettre notre enthousiasme dans nos chants montagnards, nos chœurs et nos tyroliennes... La i ou... La i ou... Et quand nous pouvons nous évader le dimanche aux environs de la capitale, ou plus loin pour quelques jours de fête, nous faisons retentir nos chants dans les trains, dans les cars, voire même sur les places des petits bourgs et enfin, mais trop rarement à notre goût, sur le sommet convoité que nous avons vaincu.

Jeannie BOISSEAU.

Les réunions de la Chorale de la Section de Paris ont lieu deux fois par mois, en principe les premier et troisième vendredis de chaque mois et se tiennent au café Dreher, 1, rue Saint-Denis (place du Châtelet), à 21 heures.

Au cours de ces réunions et sous la direction technique de Mlle J. Boisseau, les choristes étudient des chants montagnards à plusieurs voix.

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat de la Section de Paris.

Date des réunions pour le premier trimestre 1936 :

Vendredis 3 et 17 janvier; vendredis 7 et 21 février; vendredis 6 et 20 mars.

Le S. C. A. P. vient d'éditer une affiche de propagande en couleurs. Cette affiche dont le cachet artistique n'échappera pas à vos camarades est en vente aux guichets du Club Alpin où l'on peut se la procurer dès maintenant.

Programme de Voyages collectifs, Excursions et Écoles d'escalades

1^{er} trimestre 1936

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Les commissaires agréés par le Comité de la Section de Paris, assurant bénévolement l'organisation et la conduite des excursions et des collectives en montagne, font ainsi acte de dévouement absolument désintéressé, pour lequel ils ont droit à la reconnaissance et à des égards particuliers.

Il est prudent, avant toute excursion, de se renseigner au Siège sur les modifications qui ont pu être apportées aux horaires prévus. Le commissaire se réserve toujours le droit de modifier le programme des excursions qu'il dirige et d'en limiter le nombre de participants.

INSCRIPTIONS AUX COURSES COLLECTIVES

I. — Pour les courses collectives utilisant les « Billets spéciaux du dimanche » et ne comportant pas d'inscriptions préalables, il suffit de se présenter au commissaire, à l'heure indiquée, muni de son billet.

II. — Pour les courses utilisant des autocars, les inscriptions seront prises jusqu'au vendredi soir (pour les courses du dimanche) sous réserve toutefois des places disponibles, le nombre des inscriptions pouvant être limité à un seul autocar.

III. Pour les courses utilisant un autorail, les inscriptions seront prises jusqu'au mercredi soir 18 heures (pour les courses ayant lieu le dimanche).

IV. — Pour toutes les autres courses, les inscriptions devront parvenir au siège du C. A. F. l'avant-veille de la date du départ, avant midi, c'est-à-dire pour les courses du dimanche, avant le vendredi midi.

Nous rappelons aux participants qu'ils doivent toujours être porteurs de l'insigne et présenter au commissaire leurs carnets d'identité revêtus de la vignette de l'année courante.

Les personnes inscrites à un voyage en chemin de fer ou en autocar, et qui n'auront pu participer à ce voyage, devront envoyer le montant de leur quote-part le lendemain même de l'excursion au Siège du Club

Afin de faciliter la tâche du commissaire, il est désirable, pour les excursions comportant des repas ou des chambres commandés, que les participants n'attendent pas le dernier jour indiqué au programme pour s'inscrire.

RENDEZ-VOUS

Ils ont lieu :

Gare de l'Est. — A droite, face au guichet 51, pour les trains de banlieue, et au guichet international pour les excursions avec mention « grandes lignes ».

Gare du Nord, Gare de Lyon. — Au croisement des deux galeries.

Gare Montparnasse. — A l'étape supérieur.

Gares d'Austerlitz, d'Orsay, des Invalides. — Devant le bureau des renseignements.

Gare Saint-Lazare. — En haut de l'escalier de la cour du Havre.

COLLECTIVES EN MONTAGNE

Les voyages collectifs en montagne demandent plus que tous autres de la part des adhérents un esprit de solidarité et de discipline indispensable à la bonne réussite des courses entreprises.

Le commissaire a un pouvoir discrétionnaire pour refuser toute personne dont les qualités physiques ou morales lui sembleraient insuffisantes ou dont l'équipement ne conviendrait pas. Durant la course, il sera seul maître de modifier les itinéraires, former des groupes et trajets différents, suivant la force et l'entraînement de chacun et prendre toutes dispositions qu'il jugera utiles.

Un entraînement préalable à toute excursion en montagne est indispensable. La pratique des excursions dominicales est à cet effet vivement conseillée.

ÉCOLES D'ESCALADES

Les participants aux écoles d'escalades devront se munir de sandales à semelles de crêpe par temps sec ou de chaussures cloutées par temps humide.

Une corde sera indispensable pour chaque groupe de 4-5 personnes.

Le commissaire sera secondé par des moniteurs choisis parmi les rochassiers expérimentés.

Il est recommandé aux participants de se faire assurer par la corde tant qu'une assez longue pratique ne les aura pas familiarisés avec le rocher.

CAMPING

Les Campeurs participants aux sorties de « fin de semaine » devront *obligatoirement* se munir (à l'avance et avant l'heure du rendez-vous) des vivres pour le samedi et le dimanche (y compris pain, boisson et eau, sauf indications contraires).

Pour toutes les sorties-camping, les participants doivent apporter tout leur matériel (tentes, duvets, couchage, ustensiles de cuisine, etc...).

Il est rappelé :

1° Que les campeurs doivent, en tout temps, laisser le camp et ses abords dans le plus parfait état de propreté, notamment en enfouissant les détritiques et papiers;

2° Qu'il est rigoureusement interdit de faire du feu en forêt;

3° Que les sorties-camping ne constituent pas un but, mais un moyen d'étendre le rayon des excursions et que, pour y prendre part, un équipement complet et rationnel et un entraînement préalable sont absolument nécessaires;

4° Et que le commissaire peut refuser tout participant dont les qualités physiques et morales ou l'équipement lui paraîtraient insuffisants.

Samedi 4 Janvier 1936

Commissaire : M. R. FABER

VERSAILLES, LYCÉE HOCHÉ ET ÉCURIE DU ROY

Deux départs collectifs : 1° Gare Saint-Lazare 13 h. 57; 2° Gare des Invalides 14 h. (direct).

I

Réunion à 14 h. 45, place d'Armes, au fond du bâtiment de droite (en regardant le château). Voûtes d'une stérotomie remarquable. 600 boxes pour les chevaux.

II

Lycée Hoche (entrée avenue de Paris). Bâtiments très intéressants, notamment la Chapelle.

Deux billets collectifs seront demandés au départ, comme ci-dessus. M. Faber sera à la Gare des Invalides.

Samedi 4 et dimanche 5 janvier 1936

Commissaire : M. Jean TOLLU

LA « FÊTE DES ROIS » EN CAMPING

Samedi 4 janvier. — Rendez-vous Paris P.-L.-M. 15 h. Départ 15 h. 32 pour Malesherbes (17 h. 6). Camp à environ 3 km. de la gare, sur le terrain des « Campeurs de France ». Le soir, feu de camp et tirage de la Galette des Rois.

Dimanche 5. — Possibilité d'aller à la messe à Malesherbes (7 h. 30 et 10 h. 15). Ravitaillement complet. Camp fixe ou école d'escalade dans les rochers d'Auxy ou excursion pédestre aux environs du camp.

Déjeuner au camp.

Départ (retour) : Malesherbes 18 h. 14. Paris P.-L.-M. 20 h.

Carte : E.-M. 80 Fontainebleau N.-E.

Inscriptions au billet collectif (15 fr. 50 environ) au siège, avant le mardi 31 décembre 1935.

Dimanche 5 janvier

Commissaire : M. Ad. BOURSIER

FORÊT DE FONTAINEBLEAU

Rendez-vous : P.-L.-M. 8 h. 20. Départ : 8 h. 40. Thomery (9 h. 50). Forêt de Fontainebleau S.-E. Rocher des Princes, Rocher Brûlé, la Malmontagne, Veneux-Nadon, By, Mont Andart, station de Thomery.

Départ (retour) : 17 h. 20 de Fontainebleau, 17 h. 38 de Thomery. Paris P.-L.-M. 18 h. 18 ou 18 h. 42.

Distance : 25 km. environ. Carte spéciale de la forêt.

Déjeuner à volonté à Veneux-Nadon.

Billet individuel du dimanche à 10 francs.

Dimanche 12 janvier

I. — Commissaire : M. J. DE MONFERRAND

DE BARBIZON A ACHÈRES

ESCALADES ET TERRAIN VARIÉ. — TRANSPORT PAR CAR

Rendez-vous : Place de la Concorde 7 h. 30. Barbizon, le Cul de Chaudron, Rochers des Sablons, Corne-Biche, Rocher de la Reine, Mont Rouget, Garenne d'Achères.

Retour à Paris vers 19 h.

Distance : 25 km. environ. Carte spéciale de la forêt.

Déjeuner tiré des sacs.

Inscriptions au Club, le samedi avant midi. Nombre d'adhérents limité. Prix du car : 16 francs.

II. — Commissaire : M. Paul GRANET

DREUX. LA FORÊT. LA VALLÉE DE L'EURE.

Rendez-vous : Montparnasse 8 h. *Billet individuel* du dimanche aller et retour pour Dreux. Départ 8 h. 16. Arrivée à Dreux 9 h. 18. Visite de la ville, Cocherelle, curieux dolmen, Notre-Dame de la Ronde (xii^e s.), Montreuil (église des xi^e et xvi^e s.) (8 km.). Déjeuner tiré des sacs à l'abri. Forêt de Dreux, confluent de l'Eure et de l'Avre, pont du Gué des Grues, Saint-Georges-Motel (église du xii^e s., vitraux du xv^e), Marcilly-sur-Eure (10 km.).

Départ (retour) 16 h. 23, changement de train à Dreux. Paris Montparnasse 18 h. 10.

Cartes E.-M. Chartres N.-O. et Evreux S.-O.

Dimanche 19 janvier

I. — Commissaire : M. H. GODDE

DU PUISELET A LA DAME JEANNE

ESCALADE ET TERRAIN VARIÉ. TRANSPORT PAR CAR

Rendez-vous : Concorde 7 h. Nemours. Le Puisselet : ses rocs et ses carrières pittoresques. Bonnevault, Larchant. Déjeuner tiré des sacs ou commandé. En terrain varié par le groupe de l'Eléphant, la Dame Jeanne et les rochers Mummery. Quelques escalades faciles en cours de route.

Départ vers 17 h. 30. Paris 19 h. 30.

Inscriptions avant le jeudi 16, à 18 h., en spécifiant si le déjeuner doit être commandé.

Prix approximatif du car : 22 fr.; du déjeuner : 12 à 15 fr.

II. — Commissaire : M. G. JUNCKER

FORÊT DE LAIGUE

Rendez-vous : Nord 6 h. 45. Départ 7 h. Station de Rethondes (8 h. 20). Le Franc Port, Butte du Châtelet, carrefours du Mont Renard et du Mont des Singes, Brianson, Offémont, La Cluse, Tracy-le-Mont (déjeuner), carrefour du Puits d'Orléans, carrefours Saint-Hubert et des Veneurs, Thourotte.

Départ (retour) : Thourotte 17 h. 24. Paris 19 h. 13.

Distance : 27 km. 500. Cartes (32) Beauvais S.-E. ou plan directeur au 20.000^e Pierrefonds.

Déjeuner tiré des sacs à l'abri.

Inscriptions au billet collectif le vendredi, avant 15 h. Prix du billet : 19 francs.

III. — Commissaire : M. R. CORET

DE L'ESCHES AU THÉRAÏN : UN COIN DU PAYS DE TALON

Rendez-vous : Gare du Nord 7 h. Départ : 7 h. 19. Esches (8 h. 22), le ravin du Buisson de la Gallée, la Mare d'Ovillers, Montchavert, La Chapelle-Saint-Pierre, Bois-Morel, signal d'Ully, Ully-Saint-Georges, Au-delà de l'Eau, signal des Viviers, Cires-lès-Mello.

Départ (retour) : 15 h. 53 (changement à Creil). Paris Nord 17 h. 23.

Distance : 23 km. Cartes E.-M. 32 Beauvais S.-W. et S.-E.

Déjeuner à La Chapelle-Saint-Pierre (11 km. 500).

Inscriptions au billet collectif : vendredi avant midi, au Club.

IV. — Commissaire : M. P. CLÉMENTCET

TRAVERSÉE DE FORÊT A FONTAINEBLEAU

Rendez-vous : P.-L.-M. 6 h. 10. Départ : 6 h. 28. Moret (7 h. 36), Rocher Brûlé, Mont Merle, Mont Morillon, Mont

Enflammé, Petits Feuillards, Trape-Charette, Haute Borne, vallée Chaude, Grandes Vallées, Moigny, Boutigny.

Départ (retour) : 19 h. 58. Paris : 21 h. 12.

Distance : 30 à 35 km. terrain varié. Carte spéciale de la forêt.

Déjeuner tiré des sacs.

Dîner à volonté à Boutigny.

Inscriptions au billet collectif : vendredi avant 15 h. au Club. Prix du billet : 12 fr.

Dimanche 26 janvier

I. — Commissaire : M. Ch. BROYER

EN BANLIEUE PITTORESQUE

Rendez-vous à 8 h. 15 à Saint-Denis (gare). Un train part de la gare du Nord à 8 h. (billet individuel). Rive gauche de la Seine, Epinay, rive droite. Côteaux d'Argenteuil (allée couverte). Le moulin d'Orgemont (belle vue). Par les carrières (sentier accidenté); aux moulins de Sannois (déjeuner avec vivres emportés, boisson sur place). Les hauteurs de Corneilles, Herblay et son val.

Départ (retour) : 16 h. 30. Paris-Saint-Lazare, 17 h.

Cartes 1/50.000^e E.-M. couleurs, Paris-Isle-Adam.

II. — Commissaire : M. Henri SCHMITT

SENLIS ET LA FORÊT D'ERMENONVILLE

Rendez-vous Nord : 9 h. (billet collectif). Départ : 9 h. 23. Senlis (10 h. 27). Forêt d'Ermenonville, carrefour du Préposé, Poteau Neuf, carrefours des Buttes et Lavarsin; déjeuner en plein air; en cas de mauvais temps, à Thiers. Route de la Victoire, carrefour de Blamont, route de Borest, carrefours de la Butte Ronde et de la Croix d'Anleu, maison forestière de Biat, Senlis (20 km.).

Départ (retour) : 16 h. 19 (autobus). Arr. Nord : 17 h. 35.

Cartes E.-M. 48 Paris N.-E., 32 Beauvais S.-E.

Billet collectif : Inscription au Club le vendredi avant 15 h.

1^{er} et 2 février

Week end pour skieurs dans les Vosges

En autorail spécial

I. — Commissaire : M. Henri GODDE

Départ Est, samedi, à 16 h. 41. Gérardmer 22 h. 47. Retour, départ Gérardmer, le dimanche à 18 h. 43. Paris 0 h. 34.

Voir le programme détaillé au calendrier des courses du S. C. A. P.

II. — Commissaire : M. Jean TOLLU

CAMPING AUX SABLONS D'ERMENONVILLE
SAMEDI 1^{er} FÉVRIER

Rendez-vous Paris-Nord : 15 h. 50. Départ : 16 h. 32. Le Plessis-Belleville (17 h. 46). Ermenonville (ravité. en eau). Camp aux Sablons (env. 7 km. de la gare).

Dimanche 2 : Départ du camp à 8 h. 30; le Désert de Sable, baraque de Chaâlis, Croix et Butte des Gens d'Armes, Thiers, forêt de Pontarmé, poteau de la Table.

Départ (retour) : Chantilly 17 h. 58. Paris-Nord 18 h. 41.

Distance : 25 km. environ. Cartes E.-M. 48 Paris N.-E. et 32 Beauvais S.-E.

Déjeuner tiré des sacs à l'abri à Thiers.

Inscriptions au billet collectif : (prix 13 fr. 50 environ), au siège avant le mercredi 29 janvier 1936.

Dimanche 2 février

Commissaire : M. J. DE MONFERRAND

ÉCOLE D'ESCALADES AUX ENVIRONS DE NEMOURS
TRANSPORT PAR CAR

Rendez-vous : 7 h. 30, place de la Concorde (transport par car). Nemours (le parc et ses rochers), Les Sablières, Le Puisselet.

Retour : à Paris vers 19 h. 30.

Déjeuner tiré des sacs.

Inscriptions au Club le samedi 1^{er} février avant midi. Prix : 20 francs.

Samedi 8 et dimanche 9 février

Commissaire : M. Henri GODDE

REVEILLON EN FORET DE FONTAINEBLEAU

Rendez-vous P.-L.-M. (billet de fin de semaine), 21 h. 15. Départ 21 h. 33. Bois-le-Roi (22 h. 28). Cuvier Châtillon (merveille), Gorges d'Apremont, Franchar. Réveillon à Franchar suivi de sauterie. Possibilité de coucher dans des lits.

Dimanche : Escalades des Gorges de Franchar. **Dimanche déjeuner tiré des sacs ou commandé à volonté.**

Retour à Fontainebleau. Train à 17 h. 33. Paris 18 h. 42.

Possibilité de rejoindre le groupe en partant de Paris le dimanche matin.

Prix approximatif du réveillon : 20 fr.

Se renseigner sur les modifications éventuelles.

Inscription *le plus tôt possible*, nombre de participants limité.

Dimanche 9 février

II. — Commissaire : M. Paul GRANET

LES HAUTEURS DE MARNE DE CHATEAU-THIERRY
A DORMANS

Rendez-vous Est : 7 h. 40 (billet collectif pour Château-Thierry) (9 h. 22). Blesmes, Fossoy, Crézancy (9 km.). Déjeuner tiré des sacs à l'abri. Signal 231, Reuilly, Sauvigny, Courthiezy, Signal de Soilly, Dormans (14 km.).

Départ (retour) : 17 h. 32. Paris-Est 19 h. 7.

Carte E.-M. 49 Meaux N.-E.

Inscription au billet collectif le vendredi 7 avant 16 heures.

Dimanche 16 février

I. — Commissaire : M. R. CORET

AU VIEUX PAYS D'ORVOIS

Rendez-vous : Gare de l'Est 7 h. 20. Départ : 7 h. 37. Nanteuil-Saacy (8 h. 51), Nanteuil-sur-Marne, hauteurs de Passy, Courcelles, Caumont, Signal 189, Montreuil-aux-Lions (église en partie des environs de 1220), les Maillons, les Vernets, Moitiébard, Sainte-Aulde, Chamigny (église du xiii^e avec crypte du xii^e), Tanqueux, La Ferté-sous-Jouarre.

Départ (retour) : 17 h. 10. Paris-Est 18 h. 29.

Distance : 23 km. Cartes E.-M. 49 Meaux N.-E., N.-W. et S.-W.

Déjeuner à l'abri à Montreuil-aux-Lions (11 km.).

II. — Commissaire : M. Ad. BOURSIER

LE GRAND MORIN

Rendez-vous : Gare de l'Est 9 h. Départ : 9 h. 20. Mortcerf (10 h. 23), Forêt de Crécy, Obélisque, Dammartin, Tigeaux, Montbriex, Guérard, La Celle-sur-Morin.

Départ (retour) : 16 h. 45. Paris-Est 18 h. 2.

Distance : 20 à 25 km. Carte 49 Meaux S.-O.

Déjeuner à volonté à Montbriex ou à Guérard.

Billet d'aller et retour individuel à 40 p. 100.

Dimanche 23 février

I. — Commissaire : M. Henri SCHMITT

LA FORET DE RAMBOUILLET

Rendez-vous : Montparnasse 7 h. 15 (billet spécial individuel à 10 fr., Rambouillet A. R.); Le Perray (8 h. 27), La Grande Rue-Verte, carrefours de la Touche et des Renardières, étang de Coupe-Gorge, Poigny, déjeuner en plein air (en cas de mau-

vais temps à Poigny). Roche d'Angennes, Etant Neuf, carre-four de Roard, 168, Croix Pater, la Rue du Mat, les Bréviaires, le Perray (25 km.).

Départ (retour) : 16 h. 52. Arr. Montparnasse 17 h. 51.
Carte E.-M. Chartres 64 N.-E.

II. — Commissaire : M. Ch. BROYER

EN SUIVANT LA BIBERONNE ET LA BEUVRONNE

Rendez-vous : Gare du Nord 7 h. 20. Départ 7 h. 50. Dammartin-Saint-Mard (8 h. 25), Villeneuve-sous-Dammartin, Thieux, Compans, Saint-Mesmes (déjeuner à l'abri avec vivres emportés), Gressy, La Rosée et les bords du canal de l'Ourcq, Station de Villeparisis.

Départ (retour) : 16 h. 36 ou 17 h. 38. Paris-Nord 17 h. 21 ou 18 h. 13.

Cartes 1/50.000^e E.-M. couleurs, Dammartin et Lagny.
Inscription au Club avant vendredi midi pour le collectif.

A l'occasion du Mardi Gras

Excursion en Alsace les 23, 24 et 25 février

LE PAYS DE DABO

Commissaire : M. MULTRIER

Départ : Gare de l'Est à 18 h. 20 le samedi 22 février. Arrivée à Saverne à 23 h. 25. Coucher à l'hôtel (possibilité de ne partir qu'à 23 h. 38, arrivée à Saverne à 6 h. 50).

1^{er} jour : Saverne à Dabo par Lutzelbourg (environ 30 km.).

2^e jour : Excursion dans les forêts du pays de Dabo, par Hengst et Wangenbourg (environ 35 km.). Retour à Dabo.

3^e jour : Dabo à Raon-sur-Plaine par Deux-Rivières et le Haut-de-Narion (environ 38 km.).

Départ de Raon-sur-Plaine à 17 h. 55. Arrivée à Paris-Est à 6 h., le mercredi.

Coût approximatif : 250 francs.

Réunion préparatoire au Siègè le jeudi 13 février à 21 h.

Dimanche 1^{er} mars

I. — Commissaire : M. Henri GODDE

LES HAUTEURS DE LA MARNE

Rendez-vous Est : 7 h. 30. Départ : 8 h. Château-Thierry (9 h. 22). Brasles, Bois de Barbillon, Mont Saint-Père, Jaulgonne, Barzy-sur-Marne, Signal de Courcelles, 226 m. bois de Condé, Les Cinq, Signal de Soilly (235 m.), Soilly, Dormans.

Départ (retour) : Dormans 17 h. 32. Paris 19 h. 7.

Déjeuner tiré des sacs à l'abri.

Total : 30 kilomètres.

Inscription avant le jeudi soir.

II. — Commissaire : M. Paul GRANET

*DE LA SEINE A L'EURE ET DE L'EURE A LA SEINE
PAR LE RUISSEAU DE SAINT-OUEN*

Rendez-vous : Saint-Lazare 7 h. Billet *individuel* du dimanche aller et retour pour Vernon. Départ 7 h. 16. Arrivée à Vernon 8 h. 28. Virole, Saint-Marcel, Merrey, Houlbec-Cocherel, bois de Houlbec, Chambray-sur-l'Eure (14 km.). Déjeuner tiré des sacs à l'abri; cote 102, Arbre de Réauville, la Chapelle, le Ruisseau de Saint-Ouen, Saint-Pierre-de-Bailleul (belle église gothique du xvi^e s.), Le Goulet (14 kil.).

Départ du Goulet 18 h. 14. Paris Saint-Lazare 19 h. 35.
Cartes E.-M. : 30 Evreux N.-E. et N.-O., 31 Rouen S.-O.

Dimanche 8 mars

I. — Commissaire : M. J. DE MONFERRAND

LES FORÊTS D'IVRY ET DE DREUX EN AUTORAIL SPÉCIAL

Rendez-vous : Saint-Lazare 7 h. 15. Départ : 7 h. 40. Saint-André-de-l'Eure (9 h. 5), forêt d'Ivry, Ezy, l'Eure, Anet et son château, forêt de Dreux, Poteau des Dix Routes, Saint-Georges-Motel.

Départ (retour) : Saint-Georges-Motel 18 h. 55. Paris Saint-Lazare 20 h. 10.

Distance : 30 km. (possibilité de raccourcir). Carte 80.000^e Evreux S.-E.

Déjeuner et dîner tirés des sacs.

Inscription au billet collectif : au siège, le mercredi 4 mars, avant 17 h. Nombre d'adhérents limité. Prix approximatif du collectif : 24 francs.

II. — Commissaire : M. Ad. BOURSIER

AUTOUR DE MONTFORT-L'AMAURY

Rendez-vous : Montparnasse 8 h. 20. Départ : 8 h. 30. Villiers-Neauphle (9 h. 29), Neauphle-le-Château, Pontchartrain, Jouars, Les Mousseaux, Saint-Remy-l'Honoré, Les Mesnuls, Montfort-l'Amaury (ruines du château, église, vitraux célèbres, etc.).

Départ (retour) : 18 h. 8. Paris : 19 h. 9.

Distance : 22 km. Cartes : 47 Evreux S.-E.; 64 Chartres N.-E. Billet spécial d'excursion du dimanche.

Samedi 14 et dimanche 15 mars

Commissaire : M. Jean TOLLU

LE « CROSS PÉDESTRE » DES « FRANCS ROUTIERS »

Camping en forêt de Fontainebleau à l'occasion du « Cross Pédestre » annuel des « Francs Routiers ».

Les personnes désirant participer à ce « cross » qui n'est pas une course à pied, mais une très intéressante épreuve d'orientation en forêt (se déroulant sur un parcours d'une vingtaine de kilomètres à effectuer *individuellement* en moins de cinq

heures) sont priées d'envoyer leur engagement (accompagné d'une photo d'identité et de la somme de 6 fr.) à M. Jean TOLLU, 52, boulevard Malesherbes, Paris 8^e), avant le jeudi 5 mars 1936.

Les renseignements relatifs au camp des 14-15 mars seront affichés au siège dès que le « contrôle de départ du cross » sera connu.

Cartes *Colinet* de la forêt de Fontainebleau et plans directeurs au 20.000^e.

Déjeuner tiré des sacs en plein air.

Inscriptions au billet collectif (12 fr. environ) au siège, avant le mercredi 11 mars.

Dimanche 15 mars

I. — Commissaire : M. H. GODDE

ECOLE D'ESCALADE ET TERRAIN VARIÉ TRANSPORT PAR CAR

Rendez-vous : Concorde 6 h. 45. Denfert, Milly, Le Vaudoué. Marche et escalades à volonté. Déjeuner tiré des sacs à l'abri. Retour vers 20 h. à Paris.

II. — Commissaire : M. R. CORET

UN AFFLUENT DE L'AISNE : LE VANDY

Rendez-vous : Gare du Nord 6 h. 40. Départ : 7 h. (chang. à Compiègne). Lamotte-Breuil (8 h. 34), Pont Chevalier, Cuise-Lamotte, Le Ménil, Roilay, Chelles, Les Bourbettes, Thunet, Taillefontaine, forêt de Villers-Cotterets, Villers-Cotterets.

Départ (retour) : 16 h. 27. Paris : Nord 18 h. 22.

Distance : 24 km. Cartes E.-M. 33 Soissons N.-W. et S.-W.

Déjeuner à Taillefontaine (14 km.).

III. — Commissaire : M. P. CLÉMENGET

HAUTEURS DE LA VALLÉE DE LA MARNE

Rendez-vous : Est 7 h. 15. Départ 7 h. 37. Nogent-l'Artaud (8 h. 51), Mont de Bonneil, Essomes-sur-Marne, Château-Thierry, Etampes-sur-Marne, Blesmes, Crézancy, 207, Sauvigny, Courthiézy, Soilly, Dormans.

Départ (retour) : 20 h. 34. Paris 22 h. 41.

Distance : 36 km. Carte E.-M. 49 Meaux N.-E.

Déjeuner tiré des sacs. Dîner à volonté à Dormans.

Inscriptions au billet collectif : vendredi, avant 17 h., au Club. Prix du billet : 20 fr.

Jeudi 19 mars (Mi-Carême)

Commissaire : M. Henri SCHMITT

LES BOIS DE VILLE-D'AVRAY

Rendez-vous : Métro Pont de Sèvres, sortie de tête, 14 h. Parc de Saint-Cloud, Parc de Marnes, Bois de Fausses-Reposes, des Hubies et des Fonds-Maréchaux, côte de Clagny, La Ronce, Ville-d'Avray, Pont de Sèvres (15 km.).

Dimanche 22 mars

Commissaire : M. Ch. BROYER

LA BOUCLE DE LA MARNE

Rendez-vous : Garde de l'Est 7 h. 40. Départ : 8 h. 8. Lagny (8 h. 49). Cote 114, Bois des Valières, carrière d'albâtre (lampes ou bougies), la source Graverol, Annet, Jablines, Précý, le transbordeur (Marne à canal), Trilbardou, château de Montigny, Lesches (source minérale), Esbly.

Départ (retour) : Esbly 17 h. 48. Paris Est 18 h. 29.

Distance : 25 km. Carte au 50.000^e E.-M. couleurs Lagny.

Déjeuner à l'abri en cours de route avec vivres emportés.

Inscription au Club avant vendredi, 12 h., pour collectif.

Samedi 28 et dimanche 29 mars

Commissaire : M. Jean TOLLU

CAMPING DANS LA RÉGION D'ÉTAMPES

Samedi 28 mars. — Rendez-vous : Paris-Orsay 14 h. 30. Départ : 14 h. 50. Etampes (15 h. 46), allée de la Juine, Bretagne, fermes Beauvoir et Nonserve, Orveau (10 km.). Camp (eau à 800 mètres).

Dimanche 29. — Boissy-le-Cutté, bois d'Auvers-Saint-Georges, moulin de Chagrenon, Chamarande, Cocatrix, Etréchy, Fontaineliveau, Montfaucou.

Départ (retour) : Etampes 18 h. 23. Paris-Orsay 19 h. 17.

Distance : environ 26 km. Carte E.-M. 65 Melun S.-O.

Déjeuner tiré des sacs en plein air (ou à l'abri à Chamarande).

Inscriptions au billet collectif (12 fr. environ), au siège, avant le mercredi 25 mars.

Dimanche 29 mars

I. — Commissaire : M. Henri GODDE

LES FORÊTS D'EAUWY ET DE SAINT-SAËNS EN AUTORAIL

Rendez-vous : Saint-Lazare 6 h. 30. Départ vers 7 h. Bures (vers 8 h. 30), les hauteurs de Bray (193 m.), le Croc, le fond de l'Épinette, la forêt d'Eawy, Val de Bures, Rosay, forêt de Saint-Saëns, Saint-Saëns (déjeuner à volonté), carrefour de Maucombe, signal des Hayons (236 m.), cote 222, Quièvrecourt, Neufchâtel-en-Bray (dîner à volonté).

Départ (retour) : vers 20 h. Paris 21 h. 30.

Distance : 30 km. Carte : Neufchâtel N.-O.

Inscription au siège, avant le mercredi.

II. — Commissaire : M. Ad. BOURSIER

FORÊT DE FONTAINEBLEAU

Rendez-vous : P.-L.-M. 8 h. 20. Départ : 8 h. 40. Thomery (9 h. 50), carrefour de Montmorin, la Malmontagne, Mont Aiveu, le Haut Mont, le Long Rocher, Montigny, Restant du Long Rocher, Rocher Besnard, station de Thomery.

Départ (retour) : 17 h. 20 de Fontainebleau ou 17 h. 38 de Thomery. Paris : P.-L.-M. 18 h. 18 ou 18 h. 42.

Distance : 25 km. Carte spéciale de la forêt.

Déjeuner à volonté à Montigny.

Billet spécial du dimanche à 10 francs.

Samedi 4 et dimanche 5 avril

Commissaire : M. Paul GRANET

LES MONTS DU PAYS DE BRAY

Samedi 4 avril. — Rendez-vous : Saint-Lazare 16 h. 30 (billet collectif), Forges-les-Eaux (18 h. 47). Dîner et coucher.

Dimanche 5. — Petit déjeuner. La Ferté-Saint-Samson, la motte féodale, le tribunal de haute justice, la prison et le terre à brûler les condamnés (vue merveilleuse), Saint-Samson, le Mont-aux-Fourches patibulaires, le Point du Jour, le Mont Sigy (panorama), Argueil, le Mont Saint-Sauveur, Fry (15 km.). Déjeuner tiré des sacs à l'abri. Le Mont Robert (très beau massif de la forêt de Lyons), signal 164, château d'Elbeuf-en-Bray, 114, Gournay (15 km.), église Saint-Hildevert. Dîner à volonté.

Départ : 20 h. 10. Paris Saint-Lazare 21 h. 36.

Cartes E.-M. Rouen N.-E. et Neuchâtel S.-E.

Inscriptions au billet collectif et à l'hôtel de Forges le vendredi 3, avant midi.

Dimanche 5 avril

I. — Commissaire : M. Henri SCHMITT

DE BOIS-LE-ROI A THOMERY

Rendez-vous : P.-L.-M. 7 h. 40. Billet spécial individuel à 10 fr. Thomery A. R. Départ 8 h. 2, Bois-le-Roi (8 h. 55), forêt de Fontainebleau, route du Lancer, carrefours des Vieux Rayons, de la Table du Grand Maître, du Ragot, de la Compagnie, 136, traversée du Cuvier Châtillon, 102,8, 136,7, carrefour des Cépées, 133,2, carrefours du Mont Fessas et de l'Emerillon, champ de tir; déjeuner en plein air; en cas de mauvais temps, à la maison forestière de l'Obélisque; aqueduc de la Vanne, rocher de Boulogny, Restant du Long Rocher, le Haut Mont, Mont Aiveu, la Malmontagne, Rocher des Princes, Rocher Brûlé, Thomery (25 km.).

Départ (retour) : 17 h. 38. Paris P.-L.-M. 18 h. 42.

Cartes : spéciale de la forêt, au 20.000^e 6, 2, 3.

II. — *Groupe A.* — Commissaire : M. P. CLÉMENCET (38 km.)

Groupe B. — Commissaire : M. G. JUNCKER (25 km.)

VALLÉE DE LA SEINE ET SES ABBAYES

AVAL DE ROUEN

EN AUTORAIL SPÉCIAL

Rendez-vous : Saint-Lazare 6 h. 30. Départ 6 h. 50.

Groupe A : Marommé (8 h. 20), forêt de Roumare, Canteleu (vus sur Rouen), les Treize Chênes, Le Génétay, Gargantua, Val de la Mare, forêt du Trait, La Corderie, Saint-Wandrille, Le Haut Pas, forêt de Caudebec, Caudebec.

Cartes : E.-M. Rouen N.-O.; Lisieux N.-E.; Yvetot S.-E.

Groupe B : Duclair (8 h. 55), station de Yainville, cote 76, cote 38, Jumièges (visite de l'abbaye), Claquevent, Le Trait (déjeuner à l'abri), La Corderie (carrefour Sud), Maison forestière de la Fondance, Saint-Wandrille et son abbaye, Le Haut Pas, Beau Soleil, cote 100, Caudebec.

Cartes E.-M. (30) Lisieux N.-E.; (19) Yvetot S.-E.

Pour les deux groupes :

Départ (retour) : Caudebec 20 h. Paris Saint-Lazare 22 h. 40.

Déjeuner tiré des sacs. Dîner à volonté : commandé ou tiré des sacs.

Inscription au billet collectif le mercredi 1^{er} avril, avant 17 heures. Bien spécifier en s'inscrivant avec ou sans dîner commandé. Prix du billet : 37 fr. 50.

CONGÉS DE PAQUES

I. Au col de la Vanoise

Collective pour skieurs

Commissaire : M. H. GODDE

Vendredi 10 avril : Départ de Paris à 20 h. 35.

Samedi 11 : Chambéry (5 h. 17), en car à Pralognan (vers 8 h.). Montée au col de la Vanoise (2.550 m.).

Dimanche 12 : Ascension à ski de la Pointe de la Réchasse ou du Dôme de Chasseforêt.

Lundi 13 : Col de la Grande Casse, descente sur Pralognan. Car vers 17 h. 30. Chambéry, dîner; départ 20 h. 50. Paris, mardi matin 6 h. 3.

Renseignements et demandes d'adhésions le plus tôt possible au siège. Nombre d'adhérents limité.

II. En Jura Suisse

du jeudi 9 au mardi 14 avril

Commissaire : M. MULTRIER

Départ : Gare de l'Est vers 22 h. le mercredi 8 avril. Arrivée à Saint-Ursanne vers 7 h.

Premier jour, jeudi. — Glovelier, cluse de la Sorne et gorges du Pichoux, le Weissenstein (1.294 m.). Coucher à l'hôtel de ce mont. Environ 30 km.

Deuxième jour, vendredi. — Le Hasenmatt (1.449 m.), gorges de la Suze. Coucher à Bienne. Environ 25 km.

Troisième jour, samedi. — De Bienne à Neuchâtel par le Mont Chasseral (1.609 m.) et le Val de Ruze. Environ 34 km.

Quatrième jour, dimanche de Pâques. — Visite de Neuchâtel et de son lac, les gorges de l'Areuse et le Creux du Van. Coucher à Neuchâtel.

Cinquième jour, lundi. — Tour du Chasseron en autocar. Coucher au Locle. Un groupe fera l'ascension du Mont Chasseron (1.470 m.).

Sixième jour, mardi. — Visite de la vallée du Doubs, le Saut du Doubs, les Echelles de la Mort.

Embarquement vers Noirmont dans la soirée.

Retour à Paris P.-L.-M. à 5 h. 25 le mercredi 15 avril.

Coût approximatif : 425 fr.

Réunion préparatoire le jeudi 2 avril, à 21 h., au Siège.

Une deuxième collective partira de Paris-Est le vendredi vers 22 heures pour arriver à Bienne le samedi vers 8 heures, accomplir le programme des samedi, dimanche et lundi, et rentrer à Paris-P.-L.-M. le mardi à 5 h. 25.

III. En Maine-et-Loire

Commissaire : M. R. FABER

Programme provisoire

(Sites, monuments, gastronomie)

Départ : jeudi 8 avril au matin. Deux nuits à Saumur, deux nuits à Angers.

Visite d'églises, de châteaux, de points de vue classés.

Déjeuners dans de bonnes auberges.

Le programme détaillé paraîtra au Bulletin d'avril.

IV. Lot et Tarn

Commissaire : M. R. BROYER

A l'occasion des congés de Pâques, M. Ch. Broyer se propose de diriger une excursions de cinq jours dans le Lot et le Tarn.

Le programme détaillé paraîtra au Bulletin d'avril de la Section de Paris.

GRUPE ALPIN DES JEUNES

Programme des Courses, Excursions et Escalades

1^{er} trimestre 1936

.....
Dimanche 19 janvier

Commissaire : M. R. TRUFFAUT

ESCALADES AU CUVIER CHATILLON ET A APREMONT

Rendez-vous P.-L.-M. : 8 h. très précises. Départ : 8 h. 9. Bois-le-Roi (8 h. 55). Carrefour du Cabinet de Monseigneur, Carrefour de l'Epine (escalade jusqu'à midi). L'après-midi escalade aux Rochers d'Apremont.

Carrefour du Grand-Veneur, Table du Grand-Maitre, Bois-le-Roi.

Départ (retour) : Bois-le-Roi 18 h. 47. Paris 19 h. 38.

Distance : environ 15 km. Cartes spéciales de la forêt.

Déjeuner tiré des sacs à la Caverne des Brigands.

Dîner à volonté dans le train.

Pas de billet collectif. Billet spécial à 10 fr.

Dimanche 2 février

Commissaire : M. J. DE MONFERRAND

ECOLE D'ESCALADES AUX ENVIRONS DE NEMOURS TRANSPORT PAR CAR

Voir détails au programme de la Section de Paris.

Des moniteurs spéciaux s'occuperont particulièrement du groupe des jeunes.

Dimanche 16 février

Commissaire : M. R. TRUFFAUT

ESCALADES AUX ROCHERS D'AVON ET DU CUL DE CHAUDRON

Rendez-vous P.-L.-M. : 8 h. précises. Départ : 8 h. 9.

Station de Fontainebleau (8 h. 55). Rocher d'Avon, rochers du Long Boyau, Gorges de Franchard, Rochers du Cul de Chaudron, plaine Macherin, route des Ventes-Alexandre, station de Barbizon.

Départ (retour) : Barbizon 18 h. 15, Melun 19 h.-19 h. 27.
Paris 20 h. 8.

Distance : 18 km. environ. Cartes spéciales de la forêt.
Déjeuner tiré des sacs en cours de route.
Dîner à volonté dans le train.
Pas d'inscriptions au billet collectif. Billet à 10 fr. pour
Fontainebleau. Billet individuel Barbizon-Melun (environ 3 fr.).

Dimanche 23 février

Commissaire : M. R. BRUN

MARCHE ET ESCALADES EN FORET DE FONTAINEBLEAU LE CUVIER ET BAS-BREAU

Rendez-vous P.-L.-M. : 7 h. 45. Départ : 8 h. 9. Bois-le-Roi
(arrivée 8 h. 55). Le Cuvier-Châtillon. Déjeuner à l'abri en cas
de mauvais temps. Rochers de Bas-Bréau, Apremont, Bois-le-
Roi.

Départ (retour) : vers 19 heures. Paris vers 20 heures.
Marche : 16 km. Carte spéciale de la forêt.
Espadrilles utiles.
Déjeuner tiré des sacs (ravitaillage succint possible).
Billet spécial à 10 francs pour Bois-le-Roi.

Dimanche 1^{er} mars

Commissaire : M. F. ROGNON

VALLÉE DE CHEVREUSE

Rendez-vous : Denfert 8 h. Départ : Paris Denfert 8 h. 14.
Villiers-le-Bacé, Châteaufort, Saint-Lambert, Saint-Rémy ou
Gif. Visite facultative de l'abbaye de Port-Royal. Exercices de
névés dans des pentes de sable.

Départ (retour) : 16 h. 55. Paris 18 h. 1.
Distance : 20 km. environ.
Déjeuner tiré des sacs à l'abri.
Billet individuel aller et retour pour Gif.

Dimanche 15 mars

Commissaire : M. R. BRUN

MARCHE ET ESCALADES EN FORET DE FONTAINEBLEAU

Rendez-vous Paris-P.-L.-M. : 7 h. 45. Départ : 8 h. 9. Fon-
tainebleau (9 h. 10). Rochers du Calvaire. Déjeuner aux envi-
rons immédiats de Fontainebleau (ravitaillage possible).

L'après-midi : Rochers du Mont Aigu.
Retour à Paris vers 20 heures.
Espadrilles utiles.
Distance : 6 km. Carte spéciale de la forêt.
Déjeuner à l'abri en cas de mauvais temps.
Billet spécial à 10 fr. pour Fontainebleau.

Dimanche 22 mars

Commissaire : M. R. TRUFFAUT

UN DEPART MATINAL POUR LES ESCALADES DE LA VALLÉE DE L'ESSONNES

Rendez-vous P.-L.-M. : 6 heures précises. Départ : 6 h. 20.
Boigneville (arrivée 7 h. 55). Butte de Châtillon, Rochers du
Moulin Roisneau (escalades), Vallée de l'Essonnes, Rochers
d'Auxy (arrivée vers midi).

L'après-midi escalade aux Rochers d'Auxy-Malesherbes.
Départ (retour) : Malesherbes 18 h. 7. Paris 19 h. 51.
Distance : 9 km. Carte : E.-M. 80 N.-E.
Déjeuner tiré des sacs (à l'abri en cas de mauvais temps).
Dîner à volonté dans le train.
Inscriptions au billet collectif : vendredi avant midi. Prix :
environ 15 francs.

Dimanche 29 mars

Commissaire : M. F. ROGNON

LE VEXIN. PAYS DE JOLIS PANORAMAS

Rendez-vous : Saint-Lazare 8 h. 20. Départ : Saint-Lazare
8 h. 40. Gisors (9 h. 53), Hérouval, Montjavoult, Chaudry,
Buchet, Saint-Clair-sur-Epte.
Départ (retour) : Gisors 18 h. 8. Paris 19 h. 55.
Distance : 25 km.
Déjeuner tiré des sacs, à l'abri en cas de mauvais temps.
Billet individuel aller et retour à 15 fr.

Dimanche 5 avril

Commissaire : M. J. DE MONFERRAND

ESCALADES VERS BOISSY-LE-CUTTÉ

Rendez-vous Paris-P.-L.-M. : 7 h. 45. Départ : 8 h. 3. La
Ferté-Alais (9 h. 19). Longueville, cote 127, Butte Hébert, les
rochers de Boissy-le-Cutté (escalades), Morigny-Champigny,
Etampes.
Départ (retour) : Etampes 18 h. 23. Paris-St-Michel 19 h. 12.
Distance : 16 km. environ. Cartes : E.-M. Melun S.-O.-S.-E.
Déjeuner tiré des sacs dans les rochers de Boissy-le-Cutté.
Inscriptions au billet collectif : au Club, le vendredi avant
midi.

Ski Club Alpin Parisien

TÉLÉFÉRIQUES

I. — Mont-Revard

La liaison entre Aix-les-Bains et le Mont-Revard qui demandait par le chemin de fer à crémaillère plus d'une heure va sa trouver considérablement améliorée puisqu'elle sera réduite à 20 minutes par le nouveau service autobus-téléférique qui fonctionnera cet hiver.

Le trajet Aix-les-Bains-Les Mentens sera assuré par un service d'autobus. Le trajet Les Mentens-Le Revard s'effectuera en 6 minutes par téléphérique.

La gare de départ Les Mentens étant située à 681 mètres et la gare d'arrivée au Revard à 1.526 mètres, la dénivellation entre les deux stations est de 845 mètres. Le câble aura une longueur totale de 1650 mètres. La ligne ne comportera aucun pylône intermédiaire.

Les nacelles pourront transporter chacune 40 voyageurs. Leur vitesse de déplacement sera de 4 m. 50 à la seconde, correspondant à 16 km. 200 à l'heure. Le débit horaire sera de 300 personnes.

Le câble porteur qui, ainsi que nous l'avons dit, mesure 1.650 mètres de longueur, a un diamètre de 58 mm., pèse 18 kilos au mètre et offre à la rupture une résistance de 380 tonnes.

Ce sera le plus puissant téléphérique du monde.

A titre documentaire, nous donnons ci-après le tarif ordinaire du voyage et ferons connaître très prochainement à nos collègues le taux des importantes réductions que la direction du téléphérique a promis de consentir aux membres de la Section Lyonnaise du C. A. F. sur présentation de leur carte.

Tarif ordinaire du téléphérique du Mont-Revard

Billet aller et retour 25 fr.

Ce prix est réduit à 9 fr. pour les détenteurs d'une carte d'abonnement coûtant :

Pour 1 mois.....	30 fr.
— 3 mois	50 fr.
— 6 mois	75 fr.
— 1 an	100 fr.

Réductions pour les enfants, mutilés, familles nombreuses, membres de sociétés sportives, etc.

Tarif du Service automobile

Aix-les-Bains-Mentens et vice-versa..	3 fr.
Aller et retour	4 fr.

II. — Vallée de Chamonix-Mont-Blanc

Tous les skieurs de la Section apprendront avec plaisir les heureuses innovations apportées en matière de tarifs par les téléphériques de l'Aiguille du Midi et de Planpraz-Brévent, ainsi que les dispositions prises pour offrir cet hiver, aux amateurs de vitesse, de nouvelles pistes de descente, avec remontée mécanique.

Les anciens tarifs, trop élevés à notre avis, ont été annulés et nos skieurs bénéficieront des nouveaux prix qui sont ainsi fixés :

Téléférique de l'Aiguille du Midi-Mont-Blanc

Pèlerins-Glacières (2.500 m.)	20 fr.
Pèlerins-Para (1.600 m.)	10 fr.
Para-Glacières (2.500 m.)	15 fr.
Pèlerin, piste de Bob.....	5 fr.

Réduction de 10 % sur ces tarifs pendant les heures creuses.

Billets de week-ends valables du samedi matin au lundi soir : 70 fr., donnant droit à la circulation libre sur tout le téléphérique de l'Aiguille du Midi.

Abonnement pour la journée : 40 fr.

(Réductions spéciales pour abonnements de longue durée).

Trois pistes de descentes sont aménagées dont l'une, d'une ampleur unique, représentera 1.500 mètres de dénivellation.

Téléférique Planpraz-Brévent

Chamonix-Planpraz (2.064 m.) : 15 fr. Par 5 tickets : 15 fr.

Chamonix-Brévent (2.525 m.) : 25 fr. Par 5 tickets : 20 fr.

Chamonix-Pylône 2 (1.600 m.) : 6 fr. Par 5 tickets : 5 fr.

III. — Téléférique Megève-Rochebrune Hiver 1935-1936

12 francs pour monter avant 9 heures, entre 12 et 14 heures et après 15 h. 30. — 15 francs aux autres heures. — 10 francs pour descendre. — 20 francs aller et retour.

Abonnements : de la journée, 4 montées pour 40 francs; de la semaine, 10 montées pour 100 francs; de la quinzaine, 15 montées pour 142 fr. 50; du mois, 20 montées pour 180 francs; de la saison, 80 montées pour 500 francs.

Tous ces abonnements sont personnels et ne peuvent pas être utilisés les dimanches et jours fériés entre 9 et 11 heures.

Les membres du Club auront droit aux réductions suivantes :

1° Par groupe de 15 ou plus : 8 francs pour monter avant 8 heures; 10 francs pour monter avant 9 heures; 12 francs pour monter aux autres heures.

Tarif valable tous les jours, sauf pendant la période du 20 décembre au 6 janvier.

2° Individuellement : avant le 20 décembre et après le 23 mars, réduction de 20 % sur les prix du tarif normal.

IV. — Téléférique Morzine (1.000 m.) — Pleney (1.636 m.)

Prix consentis aux membres du C. A. F. : avant 9 heures, de 12 heures à 14 heures, et après 15 heures, 7 francs; autres heures, 9 francs.

Carte de journée à nombre de montées illimité : 50 fr.

Carte de week end, valable du samedi au lundi inclus, nombre de montées illimité : 100 francs.

Le S. C. A. P. recevra le vendredi l'état d'enneigement.

Le monte-pente de Megève

Ce nouvel ouvrage, qui complètera fort heureusement l'équipement sportif de Megève, est dû à nouveau à l'initiative de M. Charles Viard, le réalisateur du téléphérique de Rochebrune, qui fut et demeure l'élément capital du succès de la station. N'enregistra-t-il pas plus de 60.000 montées au cours de l'hiver dernier ?

Le monte-pente est situé au-dessus de la gare du téléphérique de Rochebrune, au pied de la forêt, sur une belle pente nord où la neige tient. Il est situé à une altitude approximative de 1.200 à 1.330 m., soit 130 m. de dénivellation.

Sa longueur est de 600 m. Les archets sont espacés de 18 m. Son débit sera de 400 personnes à l'heure et la piste sera éclairée jusqu'à 7 heures du soir.

Le prix du billet sera probablement de 3 fr. avec une réduction par abonnement, sans doute 10 francs pour 5 montées.

Les travaux sont actuellement en cours d'achèvement.

Amélioration des pistes de Rochebrune

Cependant, M. Viard apporte tous ses soins à l'amélioration par déboisement des pistes de Rochebrune. De plus, la piste A' a été prolongée jusqu'à l'Alpette de Rochebrune. Cette piste représente donc maintenant une dénivellation de 800 m. pour une longueur totale d'environ 4 km.

Tous les skieurs — pour ne pas parler des hôteliers megevans — doivent être reconnaissants à M. Viard pour l'importante contribution que celui-ci a apportée au développement du ski de descente en France. C'est à son initiative que nous devons, pour une bonne part, nos championnats. Souhaitons-lui donc qu'une heureuse réussite continue à couronner ses efforts.

Le monte-pente de Montgenèvre

Celui-ci sera merveilleusement placé dans la plus haute station française, à l'enneigement prolongé et abondant. Si le lecteur veut bien se reporter à notre numéro de novembre 1934, p. 300, il pourra situer son emplacement sur la vue du village prise de l'Alpet. Le monte-pente est aménagé dans la large trouée que l'on voit très nettement dans la forêt d'en face.

Sa longueur est d'environ 400 m., la dénivellation de 120 m.

Le débit de 175 skieurs à l'heure pourra être facilement doublé par la suite.

Voilà donc, à Montgenèvre, un premier moyen de remontée mécanique. Peut-être sera-t-il suivi, l'an prochain, de la réalisation du téléférique du Chenaillet, dont nous avons reproduit, il y a quelque temps (1), la « descente endiamantée ».

(1) Pour l'étude et la construction en France de monte-pente système Bleichert-Constam, s'adresser à MM. Legendre et Cie, 33, rue d'Amsterdam, Paris (8^e).

Comité du S. C. A. P.

A la dernière réunion du 16 novembre a été créé une commission de l'enseignement composée de MM. Carle, Clostre, Gerbier, Hurrand. Cette commission aura pour but de contrôler l'enseignement donné dans nos écoles de ski de Morzine, de Lognan et de Trélatête.

Le S. C. A. P. vient d'éditer une affiche de propagande en couleurs. Cette affiche dont le cachet artistique n'échappera pas à vos camarades est en vente aux guichets du Club Alpin où l'on peut se la procurer dès maintenant.

François Vignole à Paris

Les journaux ont annoncé aux sportifs français atterrés que cette année Vignole, paralysé des deux jambes, ne pourrait défendre les couleurs françaises aux jeux olympiques.

Quelques-uns de ses camarades se sont émus de sa situation et l'on incité de venir se faire soigner à Paris.

Notre camarade Jean Carle s'est chargé de le faire examiner par les spécialistes les plus renommés de la neurologie française.

Il nous communique qu'à la suite des dernières consultations tous les espoirs sont permis et que Vignole (qui, on s'en souvient, a remporté l'année dernière notre course des Améthystes) retrouvera très probablement ses jambes de champion qui lui permettront de remporter à nouveau de grandes courses internationales et de reprendre sa place parmi les cinq meilleurs skieurs du monde.

La solidarité sportive n'est donc pas un vain mot.

Commission du Ski et de l'Alpinisme hivernal du C.A.F. Paris

Cette commission, dont le président est M. Maurice Bernard, continue l'établissement des itinéraires à ski. Elle a tracé les itinéraires skieurs de la feuille nord-est du Mont-Blanc de la carte Ch. Vallot et E. de Larminat, dont nous avons déjà annoncé l'entrée dans notre atlas à la salle de lecture, et de la feuille de La Grave de la carte de l'état-major. Elle en a mis d'autres à l'étude.

Itinéraires du skieur

par Robert Matheron

Editions de la revue « *Camping* », 9, rue Richepanse, Paris. Prix : 15 fr.; franco : 16 fr.

C'est un manuel de poche (11 x 17 cm., relié toile), publié sous le patronage du C. A. F. et contrôlé par le S. C. A. P.

Il comprend 270 pages dont 100 croquis itinéraires d'excursions à ski, nombreuses photos, renseignements sur les stations de sports d'hiver, leurs moyens d'accès, les hôtels, etc...

La présentation est claire et attrayante.

Félicitons l'auteur qui comble ainsi une lacune et souhaitons-lui le succès qu'il mérite.

Fédération Parisienne de Ski

Le concours de la Fédération Parisienne de Ski aura lieu les 4 et 5 janvier, à Morzine. Il comportera une course de demi-fond, un slalom, une course de descente et une épreuve de saut.

Ces épreuves serviront au classement de la Coupe de la Fédération Parisienne, qui sera courue pour la troisième fois, du Championnat de la F. P. S. et du Championnat de Paris. Cette dernière épreuve est réservée aux membres des clubs de Paris domiciliés en Seine, Seine-et-Oise et Seine-et-Marne. Toute l'équipe du S. C. A. P. participera à ces courses.

Sports d'hiver dans les Vosges

La Section du Bas-Rhin a loué, pour la saison d'hiver, le chalet meublé du Schasfertal, situé près du Honeck.

Ce refuge est à la disposition de tous les membres du C. A. F. sans distinction de sections.

Etant donné que le service du refuge fonctionnera régulièrement du samedi au dimanche, à partir du 1^{er} décembre, il ne sera pas nécessaire de retirer les clés au secrétariat de la Section. Il sera bon, cependant, de retenir les places assez longtemps à l'avance, l'affluence au refuge étant d'autant plus grande que le nombre de places est limité.

Section du Bas-Rhin, 1, rue de l'Arbre-Vert, à Strasbourg.

Le chalet Félix Faure gardé toute l'année

La Section de Tarentaise du C. A. F. a décidé que le chalet Félix Faure, au col de la Vanoise, serait désormais ouvert et gardé toute l'année. Les touristes sont donc assurés d'y trouver toujours un abri confortable et des repas chauds, avantage apprécié des skieurs, fréquentant le grand massif de la Vanoise. Le gérant est M. Jean Schuler, guide skieur.

D'autre part, au chalet Pécelet-Polset, un refuge d'hiver confortable et facilement accessible est aménagé; le nouveau gérant de ce chalet, M. Jean-Michel Favre, guide skieur à Pralognan (les Darbellays) pourra sur demande accompagner les caravanes pour leur ouvrir le chalet d'été.

La piste de slalom pour les concours de la F. I. S. à Innsbruck

La Fédération Autrichienne de Ski vient de terminer les travaux nécessaires pour la nouvelle piste de slalom aux environs d'Innsbruck, à côté du château Mentelberg.

La pente, exposée au nord, présente un dénivellement de 200 mètres. Elle a été désignée il y a quelques années déjà par Hannes Schneider comme l'une des plus propices aux environs d'Innsbruck.

On installera, à l'occasion des compétitions, des tribunes à côté de l'arrivée et un service régulier d'autocars permettra de venir directement du centre de la ville d'Innsbruck.

Suggestions autrichiennes pour le Congrès de la F. I. S.

La Fédération Autrichienne de Ski soumettra les propositions suivantes au congrès de la F. I. S. :

- 1° Méthode internationale de calcul pour toutes les courses combinées ;
- 2° Réformes du règlement international pour les courses à fond, à relais, à saut et pour la combinaison de ces courses ;
- 3° Constitution d'un comité pour la révision éventuelle des règlements de la F. I. S.

La course du Grossglockner

Cette course a eu un tel succès l'année dernière qu'on a décidé de la faire régulièrement à la Pentecôte. Cette année, cette course des plus intéressantes et des plus difficiles sera combinée avec l'ouverture officielle d'une autre route alpestre que le Gouvernement Autrichien vient de faire construire, celle du col de Pack, reliant les provinces de la Styrie et de la Carinthie.

Refuge Péclet-Polset

Renseignements donnés par le président de la Section de Tarentaise pour l'hiver 35-36.

Le refuge d'hiver est ouvert en permanence sans qu'il soit besoin de demander la clef. Le chalet d'été ne sera ouvert que sur demande et par le gérant. Moutiers, octobre 1935.

Rappel

Il est rappelé que toutes les demandes de renseignements adressées à la Section de Paris doivent être accompagnées d'un timbre pour la réponse.

CONSEILS AUX SKIEURS

SKIEURS ! SOYEZ PRUDENTS !

Les accidents étant souvent dus à l'inexpérience ou à l'imprévoyance, évitez-les en suivant les conseils ci-après :

Ne partez jamais seul : toute caravane doit comprendre au moins trois touristes, le plus qualifié la dirige. Avant de partir, laissez une indication sur le but de l'excursion projetée.

Prenez un guide, si vous n'avez pas une longue pratique de l'alpinisme hivernal, si vous ne savez pas reconnaître les différentes qualités de neige, si le temps est douteux. (Consultez la liste des guides skieurs du C. A. F.)

Un ski peut se casser : emportez un nécessaire de réparation et une spatule de rechange.

Une attache peut se rompre : ayez toujours une courroie ou une cordelette pour réparer.

L'accident le plus banal peut avoir les plus graves conséquences faute d'un compagnon pour vous aider ou de moyens matériels pour y remédier.

L'alpinisme hivernal exige un **équipement approprié**. Revisez-le avant chaque course.

Craignez les avalanches en tout temps, mais surtout après une chute de neige ou à l'approche du dégel. Seule, une grande expérience apprend à connaître la qualité dangereuse des neiges. Couper une pente, même assez faible, peut déclencher une avalanche. Si la pente est rapide, déchaussez les skis, montez ou descendez tout droit. Enfin, traversez les couloirs avec précaution.

Etes-vous débutants? Vous monterez facilement, mais redoutez l'épuisante fatigue de chutes nombreuses dans une descente un peu longue.

La haute montagne n'est permise qu'aux skieurs bons alpinistes formant une caravane homogène. Un skieur novice ou mal entraîné peut mettre en péril tous ses camarades d'ascension.

Les jours sont courts : ne vous laissez pas surprendre par la nuit loin d'un refuge. Apprenez à faire un abri en neige, en cas de bivouac forcé.

En cas de brouillard ou de mauvais temps, ne vous perdez pas de vue les uns des autres et revenez en hâte au refuge.

Renseignez-vous sur les **refuges utilisables** et leurs moyens d'accès, en consultant les livrets-guides, Alpes et Pyrénées du G. S. M. (Groupe des skieurs de montagne du C. A. F.)
Ayez toujours **une boussole et une carte**.

Si vous traversez un glacier, ayez deux cordes, l'une d'elles sera portée par le dernier de la caravane; celui-ci se tiendra assez éloigné de l'autre porteur de corde qui ne devra pas marcher en tête. La **marche sur glacier** comporte des risques spéciaux qu'on ne peut aborder qu'avec le concours d'un guide ou une longue expérience de la haute montagne.

Si la traversée d'une pente sujette aux avalanches ne peut vraiment être évitée, on devra garder de grands intervalles, chacun traînant une longue ficelle rouge. En cas d'avalanche, ces précautions réduisent au minimum le nombre de skieurs ensevelis et permettent de creuser rapidement dans la direction indiquée par la ficelle, avec une pelle légère dont toute caravane doit être munie.

Evitez la témérité et n'ayez pas de faux amour-propre. Ne préjugez pas de vos moyens physiques, ni de votre endurance morale. Pensez aux circonstances les plus défavorables et aux moyens d'en triompher.

La maîtrise du ski peut être une cause de danger si elle n'est jointe à une sérieuse connaissance de la montagne.

ATTENTION

Ski transportés comme bagages

Le Comité de direction des grands Réseaux de Chemins de fer français vient d'informer la F. F. S. que les skis seront désormais acceptés comme bagages à tous les trains avec un droit *réduit de 2 francs* sous condition d'un poids maximum de 10 kilos par enregistrement.

Avis

Un de nos camarades met à la disposition des Membres du S. C. A. P. un moyen de se procurer des skis en hickory à des conditions très avantageuses. S'adresser au Siège du Club pour tous renseignements.

Bibliothèques du C. A. F.

Liste des ouvrages se rapportant au ski

Livres

Guide du Skieur	BERNARD (Commandant)	1910
Marie-Rose ou le Ski sans entraves	BERNARD (M.)	1932
Manuel pratique de Ski	C. A. F.	
L'Enchantement du Ski	COUTTET LUNN PETERSEN	1930
Les Merveilles du Ski	FANCK (A.) et SCHNEIDER (H.)	1931
Le Skieur à la lune	DIETERLEN (J.)	1933
Der Skiläufer	FENDRICH	
Les Sports de la neige	—	1912
Arlberg. Ski und Schnee	FLAIG (Walther)	1933
Le Ski, technique nouvelle	HERMANN (André)	1935
L'Ecole du Ski	HOEK (H.)	1933
Le Ski, traduit par L. ARNAUD	HOEK (H.) et RICHARDSON	
Skilauf im Hochgebirge	HOFFERER	
Skilopning-Skoiteopning is Hockey	IDRAETSBOKEN	
Alpinisme hivernal	KURZ (M.)	1925
Précis de Ski	LEDOUX (André)	1934
A History of Ski-ing	LUNN (Arnold)	1927
Le Ski en hiver, au printemps, sur le glacier	— —	1924
Le Ski alpin, traduit par A. DE GENNES	— —	1930
Le climat de montagne et l'ensoleillement, le ski	MINELLE (Docteur P.)	
Le Ski	MUCHENBRUNN et HALLBERG	1930
Der Skilauf	PAULKE (W.)	1903 et 1908
Manuel de Ski		1905
Belle neige, belle glace	REBOUX (P.)	
Ski Running	RICHARDSON	1905
Ski ing for beginners und mountaineers	RICKMER	1910
Sports invernali	SALVANESCHI	1911
— 10°	SAMIVEL	
Sur les planches	—	
Technique du Ski, méthode suisse du Ski	SCHNAIDL (P.)	1935

Le Livre du skieur de descente	SANDOZ (Docteur)	1935
Climbs and Ski runs	SMYTHE (F. S.)	1929
Ecole Arlberg, manuel du Ski de descente	WICK DI K.	
L'Art du Ski	ZARN et BARBLAN	1928

Guides

Guide des sports d'hiver	BABELAY et BERTILLOT	1933
Ski 1935 avec le guide manuel des stations	— —	1935
Quelques itinéraires à ski dans le Jura franco-suisse	BILLARDON (Jean)	
Schifahrten im den ostalpen (3 tomes)	BIENDL et RADIO RADIS	1922
I. Salzach und Tauerbahn		
II. Kalkalpen Salzbachtal u. Ton, Sittal Pongau		
III. Rhatikon Zentralalpen, Tauernbahn, Kalkalpen bis zum Gail, und Schlitzatal.		
Führer für schneefschublänfer durch die Ennstaler Alpen	BORDE et NOSZBERGER	1922
Durch die Glarner Alpen	CLUBFUHRER (S. A. C.)	1902
Petit manuel pratique de ski	COUTTET (Alfred)	1931
63 Itinéraires à ski dans la région de Chamonix et le Massif du Mont-Blanc	COUTTET (Alfred et FRISON-ROCHE (R.))	
Le Revard. Itinéraires de promenades en ski	DOMENGET (L.)	
Skiführer für die Silvretta Gruppe und den Rhätikon	FLAIG (Walther)	1932
Offizieller Ski Tourenführer der Schweiz	FLUCKIGER (A.)	1933
Ski touren in den Bergen um Davis	HOEK et HERMANN FRAI	1932
Für Skifahrer	KURZBUCHLEIN	1928 — 1929
Guide du skieur dans les Alpes Valaisannes	KURZ (Marcel)	1924
I. Du col de Balme au Collon		
II. Vom Col de Collon bis zum Monte Moro		
III. Vom Monte Moro zum Gotthard		1930

Dolomiten Skiführer	LANGES (Docteur G.)	1932
Skiführer durch die Osztaler Alpen	LECHNER KUNTFCHER	1925
The Bernese Oberland, V. II	LUNN (Arnold)	1920
Itinéraires du Skieur	MATHERON (R.)	1935
Itinéraires pour Skieurs Haute-Savoie	MOOSER et BOURGEOIS	1925
Itinéraires pour Skieurs Haute-Savoie	— —	1929
Beuil	PASCHETTA (Docteur V.)	1933
Vésubie	— —	1934
Skiführer durch das Salzkammergut	REINL (H.)	1925
Itinerari	SKI CLUB TORINO	1920
Berner Skiführer für die Gebiete Zurercher skiführer	SKIFUHRER	—
Skiführer des Ober-Engadins	SKIVERBAND ENGIADINA	—
Le Ski à Sestrières	TONELLA (Guido)	1934
Skiführer durch die Kitzbuheler Alpen	TURSKI (Docteur F.)	1926
La nouvelle technique du Ski	WINKLER	—
Bergsteiger Skifahrer Kalender 1935	WYSS (Docteur R.)	1935
Taschen uch der Alpenvereins Mitglieder	D ^r W.V. SCHMIDT zu Wellenburg	—
Kalendarz Narciarski 1933-34	—	—

Patinage, Hockey

Patinage sur glace, traduction de A. PIERHAL	HELFRICH
Patiner	SABOURET
Hockey sur gace	RAMSAY
Abfahrten die man gemacht haben muss	FISCHER
Le Patinage artistique	MANFRED CURRY (Docteur)

Le Gérant: MARCEL LEGRAND.

MELUN. — IMP. LEGRAND ET FILS

Réductions accordées aux Membres du C. A. F.

Piscine Neptuna, la Plage des Boulevards, 28, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris :
5 fr. 50 au lieu de 8 fr.

Nota. — Cette réduction n'est pas valable le vendredi, jour où une majoration de 2 fr. sera perçue.

La Plage de Paris et Le Lido, 78, avenue des Champs-Elysées, Paris :
12 fr. au lieu de 15 fr. par unité.
10 fr. au lieu de 12 fr. par abonnement de dix.

Piscines Auteuil-Molitor, avenue de la Porte-Molitor, Paris (16^e) :
Réduction de 20 %, soit 8 fr. au lieu de 10, par unité.

NOTA. — Cette réduction n'est pas étendue à la Patinoire Molitor.

Studio Bertrand, 29, rue Bertrand, Paris :

Matinées de semaine..... 5 fr. au lieu de 8 fr.
Soirées 8 fr. au lieu de 12 fr.

Ces diverses réductions sont faites sur présentation de la carte en règle et d'une pièce d'identité.

Préparation militaire — Tir

La Section de Paris du C. A. F. étant affiliée à l'Union des Sociétés de tir de la Région de Paris, les membres de la Section peuvent participer chaque dimanche, sur présentation de leur carnet, aux séances de tir (à 50 m. ou 200 m.) de cette Union, dans les stands du Gouvernement militaire de Paris.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. P. Hurand, au siège social, où l'on peut demander le programme des séances de tir.